

Décision

Générale

colonial

Décision n° 425 09/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de vingt mille francs métropolitains (20.000 F.M.) est accordée à l'administration du «Cercle de la France d'Outre-Mer », 79, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e), au titre de contribution aux frais de fonctionnement de cet organisme. La dépense visée à l'article 1er est imputable à la section XVII chapitre XXXV, article 1er, paragraphe 2, du budget de fonctionnement du service local pour l'exercice 1953.